Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260513-DEL452026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Exprimés : 14

L'an deux mil vingt-six, le treize mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 7 mai 2026.
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. Rodolphe BIELINSKI ayant donné procuration à Mme Mathilde CONTY, M. Marc SAVINA ayant donné procuration à M. Romain GOURLAY, Mme Mathilde GOULM ayant donné procuration à Mme Cinzia TADDEI et Mme Delphine MOREAU absente excusée.
Secrétaire : Mme Nathalie CARIOU.

N°2026/045 – Délibération rectificative :
Budget Commune 2025 : approbation du Compte Financier Unique (CFU) et affectation du résultat de fonctionnement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2026/031 en date du 3 avril 2026 approuvant le Compte Financier Unique et l'affectation du résultat de fonctionnement ;
Le Maire informe l'assemblée qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération à savoir le montant du résultat de fonctionnement 2025 : la somme de 90 101.91 € a été malencontreusement inscrite au lieu de 108 535.16 €.

Pour rappel, le compte administratif 2025 affiche les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	723 906.00 €	586 887.76 €	762 735.93 €	245 849.76 €
Recettes	723 906.00 €	695 422.92 €	762 735.93 €	308 294.69 €
Déficit/ Excédent		108 535.16 €		62 444.93 €
Résultat cumulé de l'exercice	170 980.09 €			
Résultat de 2024 reporté		0.00 €		-80 878.18 €
Résultat global de 2025		108 535.16 €		-18 433.25 €
Résultat cumulé	90 101.91 €			

Restes à réaliser en dépenses d'investissement	112 028.79 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement	189 205.00 €
Résultat des restes à réaliser	77 176.21 €
Résultat global dégagé par la section d'investissement	58 742.96 €

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260513-DEL452026-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, :

- **DÉCIDE** le retrait de la délibération n°2026/031 du 3 avril 2026 entachée d'une erreur matérielle.
- **APPROUVE,** en l'absence du Maire. le Compte Financier Unique 2025 du budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **VOTE** la proposition rectifiée d'affection du résultat de fonctionnement 2025 comme suit :
  - la somme de 108 535.16 € au compte 1068 (RI) – Excédents de fonctionnements capitalisés,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU